

Débaptisation-formalités

Le baptême catholique n'a aucune conséquence juridique au regard de la loi civile et n'intervient jusqu'à ce jour en aucune manière dans la détermination des montants des subsides publics alloués aux cultes. Il s'agit avant tout d'une démarche personnelle de nature symbolique.

Monsieur le vicaire épiscopal Collinet, ayant décidé unilatéralement de ne pas respecter la procédure classique, voici celle qui concerne *exclusivement* les personnes baptisées dans la Province de Liège:

Votre demande doit être envoyée sur **papier libre** à l'adresse suivante:

Vicaire épiscopal Raphaël COLLINET
Rue de l'Évêché, 25
4000 Liège
Tél : 04/ 223 51 49

Ni fax ni mail ne sont acceptés ; de plus, si les personnes concernées veulent obtenir la preuve de leur « défection de la foi et de l'Eglise catholique », elles doivent **joindre à leur demande une enveloppe timbrée à leur adresse, pour la réponse**. En cas de non-respect de cette exigence, M. Collinet dépensera un timbre pour vous demander de lui payer 7 € pour frais de traitement (et fustigera votre manque d'élégance/impolitesse comme il l'indique si aimablement dans ses divers courriers).

Le plus difficile est souvent de se souvenir de la date et du lieu de son baptême ; en ce cas, nous vous conseillons de contacter le service des archives, (en prétextant de préférence une raison innocente afin de ne pas démotiver votre interlocuteur). Dans tous les cas, la réponse se fera attendre au moins six semaines.

Service des archives

Le service des archives est ouvert du lundi au samedi de 9h00 à 12h30, uniquement sur rendez-vous et à l'exclusion des jours fériés T. : 04/230.31.67

E-mail : archives.eveche@evechedeliege.be

Archiviste : [DURY Christian](#)

Archiviste adjoint : [MEESSEN François](#)

..... , le

Déclaration

Je soussigné(e).....

domicilié(e) à

né(e) leà.....

baptisé(e) le

à la paroisse de (adresse complète)

.....
.....

Exprime par la présente mon désir d'être radié(e) du registre des baptêmes, mes convictions philosophiques ne correspondant plus à celle des personnes qui, de bonne foi, ont estimé devoir me faire baptiser.

Signature